

Lignes AP I.1 et AP I.2

Ces lignes du référentiel d'activité des enseignants-chercheurs sont une sorte de financement et d'encouragement pour la transformation au format numérique d'un cours précédemment enseigné de manière classique en présentiel.

Référentiel d'activité des enseignants-chercheurs

la version est réactualisée chaque année par le CA du Cnam.

La ligne API.1 du référentiel ([accessible depuis l'intra.cnam.fr](https://direction-numerique.cnam.fr)) indique : "Passage en **FOAD** d'un module d'enseignement ou de formation, sans liens directs à l'assistance et l'évaluation des étudiants".

La ligne API.2 du référentiel indique : "Passage en formation **hybride** d'un module d'enseignement ou de formation, sans liens directs à l'assistance et l'évaluation des étudiants"

La procédure pour l'attribution d'HED lors de la numérisation d'une UE est mise à jour en juillet 2022. [Elle est disponible ici.](#)

<https://direction-numerique.cnam.fr/lignes-ap-i-1-et-ap-i-2-943503.kjsp?RH=ApenSiteFR>